



11 avril 2017

NASSOGNE – MARTEL ASBL

Concerne : Assemblée générale ordinaire 2017

Madame, Monsieur,
Chère Amie, cher Ami,

La présidente et les membres du Conseil d'Administration ont le plaisir de vous inviter à l'Assemblée générale ordinaire du Comité de Jumelage Nassogne-Martel ASBL qui se tiendra **le mardi 25 avril à 20 h.**

Lieu de la réunion : salle du Conseil à la Maison Communale.

Ordre du jour :

1. Approbation du PV de la dernière Assemblée générale du 15 mars 2016.
2. Comptes de l'année 2016 (1).
3. Décharge aux administrateurs.
4. Budget de l'année 2017.
5. Démissions et admissions de membres.
6. Nomination des administrateurs (2).
7. Modification éventuelle des statuts.
8. Divers.

Espérant vivement vous rencontrer à cette occasion, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Chère Amie, Cher Ami, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Pour la présidente & les membres
du Conseil d'Administration
Le secrétaire
Martial Limet

(1) Vérificateurs aux comptes

Messieurs Nicolas Lallemand et Charles Quiryen

(2) Je vous rappelle également l'article 21 §1^{er} des statuts

L'association est administrée par un conseil composé de trois membres effectifs au moins et de quinze au maximum nommés par l'Assemblée Générale pour un terme de 3 ans et en tout temps révocables par elle. A l'issue de ce terme, les administrateurs sortants sont rééligibles. Le renouvellement du Conseil d'Administration a lieu annuellement par tiers à l'assemblée générale. L'ordre de sortie sera pour la première fois déterminé par le sort. L'ordre ainsi fixé continuera d'être observé.

En application de l'article 21 §1^{er} des présents statuts, le tirage au sort a désigné l'ordre suivant pour les termes des mandats :

1^{ère} année : Jérémy COLLARD, Alain EVRARD, Serge LAMINE, Martial LIMET, Jean-Paul PONSARD.

2^e année : Sabrina BLAISE, Michaël HEINEN, Germaine FOSSION, Michel MOUTON, Bernard PIERRE.

3^e année : Philippe CHERON, Nicolas LALLEMAND, Charles QUIRYNEN, Cindy WARNY.